

Les allées, terrasses et cours

7

Le désherbage des allées, terrasses et cours

Plusieurs méthodes de désherbage sont possibles : les interventions thermiques, les interventions manuelles ou les interventions chimiques.

L'application de désherbants chimiques sur des surfaces partiellement ou totalement imperméables peut entraîner des phénomènes de ruissellements (coulée de la matière active vers les eaux).

Les outils utiles pour le désherbage sont :

- le couteau à désherber, le coupe bordure (ou débroussailluse pour les gros modèles)
- le désherbeur thermique (à eau ou flamme : attention aux précautions d'emploi),
- l'eau de cuisson encore bouillante.

mais aussi :

- le géotextile sous les gravillons pour empêcher la pousse des herbes mais pas la circulation de l'eau,
- le balai pour extraire les graines déposées par le vent entre les pavés ou dans les fissures.



Quelle que soit votre façon
de jardiner, n'appliquez pas de produits
phytosanitaires à proximité
des points d'eau et des fossés !!!



Un autre regard sur la végétation spontanée



Une plus grande acceptation de la végétation spontanée est souhaitable, si l'on veut voir diminuer les quantités d'herbicides retrouvées dans les eaux. Le piétinement régulier (des piétons ou des voitures) suffit souvent à limiter les repousses.

Au lieu de désherber, pourquoi ne pas enherber ?

Cette solution peut être très pratique, par exemple, entre les pavés. Le semis d'herbe empêchera les indésirables de pousser dans les interstices. Il sera plus facile de couper cette herbe de temps à autre que de désherber systématiquement à la moindre levée.

Des plantes à fleurs sauvages ont occupé ces espaces, laissez les égayer votre jardin !



© Sandra URBANIAK

© Sandra URBANIAK



FREDON Lorraine Réalisation
FREDON Lorraine

Création et impression agencepulsli.com

Références textes

- « Guide des alternatives au désherbage chimique », FERREDEC Bretagne
- « Terrasses, allées, cours », jardifiche MCE

Avec le concours technique et financier de :



« Guide du jardinage écologique en Lorraine » AREL (Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine).
Ce guide est téléchargeable gratuitement sur le site de l'AREL www.arel.asso.fr

